Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56
Collation4 p. (441r, 442v, 443r, 444r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47261

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction18 janvier 1896
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBuridant, Henri (1864-1927)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméDivers sujets relatifs à l'administration du journal *Le Devoir* : traite de monsieur Capdeville, compte du journal, lecture du *Devoir* à la bibliothèque du Familistère, intérêt de messieurs Drecq et Lommer (sic) pour le journal. Sur une réclamation de monsieur Peltier, quincaillier à Guise, relative à des factures

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47261?context=pdf

impayées par Marie Moret, qui irrite celle-ci : demande à Buridant de régler l'affaire. Sur le « pauvre père Grançon ». Sur le temps qu'il fait à Nîmes.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Économie domestique, Météorologie
Personnes citées

- Drecq [monsieur]
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Grançon [monsieur]
- Lommert, Ovide
- Peltier [madame]
- Peltier [monsieur]

Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : bibliothèque
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47261?context=pdf

Nîmes 18 janvier 1894

Mon cher Burdent,

Je vous confirme ma lettre d'hier. Je reçois la vôtre et vous retourne ci-joint, régularisée, la traite de M. Landeville. Merci à nouveau pour vos indications à ce sujet.

— Bien reçu aussi tout ce que vous énumérez dans votre lettre. Merci.

— Pris note des encaissements que vous me signalez. Aussi je ne vous envoie pas de fonds, vous étant suffisamment pourvu encore, pour ce mois-ci.

— Merci des indications touchant le Devoir et la Bibliothèque du Familistère. Idem pour ce que vous me dites de M. Drecq; et de M. Lommer.

— La réclamation de M. Peltier m'étonne beaucoup et prouve que des échelles sont tenues de façon inquiétante pour ses clients.

Je paie toujours comptant ce que j'achète et je ne quitte jamais Guise, sans m'assurer que je ne dois rien à

personne.

Ce qui se passe n'est pas de nature à me faire plaisir.

La romaine Salters 25 K. que M. Peltier porte à 1f 90 lui a été payée 2f 90 en l'achetant. Ci-joint la facture acquittée par Madame Peltier.

La même dame a acquitté la facture qui règle comptant la boîte à lait et le moulin à poivre. Ci-joint aussi la facture acquittée.

Il ne reste que le

(1f 50)

réchaud, qui a dû être lui aussi payé comptant. Je n'en ai pas la facture. Payez donc à nouveau, s'il y a lieu ~~lieu, mais~~ et contre facture acquittée; et faites je vous en prier remarquer à M. Peltier que sa réclamation intempestive me genera beaucoup pour l'avenir. Et pourquoi compte-t-il maintenant 1f.90 la romaine Salters qu'il m'a fait payer 2f 90. Il me redevrait donc 1f de ce chef.

— Je regrette, mon cher Buridant, de vous donner ces ennuis; mais ce sont de ces choses que vous réglerez magistra-

M. Pellement, je le sais.

— Le pauvre père Grançon ! Nous espérons qu'il retrouve dans ses nouvelles conditions de vie, paix et satisfaction et bon travail.

— La température est très douce. Nous ne nous sommes senti de gelée que pendant 4 ou 5 jours. Et le soleil est presque toujours là. La pluie est rare en ce pays.

Au revoir, cher Buridant ; ça vous et aux vôtres toute la famille (Monsieur Fabre compris) envoie l'expression de ses meilleurs sentiments

Marie Godin

P.S. Vous me retournerez s'il vous plaît, après que vous vous en serez servi, les factures Peltier ; (Elles sont bonnes à garder) ainsi que celle que vous vous ferez donner pour le réchaud. Merci à l'avance.

Priez je vous en prie

M. Peltier de s'assurer tout de suite sur les livres s'il ne reste pas encore des choses écrites comme dues par moi ; car ce qu'il vient de réclamer est pour l'année 1894 ; il est vrai que sa facture étant datée 2 de 95, il a pu aller jusqu'au bout de l'année, dans le relevé de ses écritures.

N'importe, il est bon d'appuyer sur le fait, puisque nous en avons le motif. Et pour mes rapports futurs avec lui, je souhaite que la chose ne se renouvelle pas.

Ma règle sera toujours de payer comptant.